



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé de communication des  
petites et moyennes organisations

de l'Université Lille 3 – Sciences  
humaines et sociales – Charles  
de Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague E

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé de communication de petites et moyennes organisations

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP1500078792

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT « B » à Tourcoing
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel: /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Chargé de communication de petites et moyennes organisations* ouverte en 2005 est portée par le département Info-com de l'IUT « B » implanté à Tourcoing. A l'issue de la formation, le diplômé doit être en capacité d'élaborer, mettre en œuvre et gérer un plan de communication, ce qui suppose la maîtrise de compétences diverses, celles propres au domaine de la communication dont l'usage des TIC mais aussi des compétences de gestion financière, de management d'équipe. Souvent unique salarié en charge de ce secteur dans des petites structures, il devra faire preuve d'une grande autonomie. Les emplois visés sont ceux de chargé de communication dans des petites et moyennes collectivités territoriales ou associations, petites et moyennes entreprises ou d'assistant de communication dans des structures disposant d'un service communication plus étoffé. Il est aussi noté la possibilité d'emplois de concepteur et assistant technique des arts graphiques ou dans l'audiovisuel. La formation accueille des promotions de trente étudiants venant pour la plupart de BTS et DUT du domaine *Information-Communication* et quelques étudiants venant de licence générale ainsi que des personnes en reprise d'études *via* la validation des acquis de l'expérience (VAE). Depuis 2011, cette spécialité est proposée en alternance *via* des contrats de professionnalisation.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier fourni étant souvent confus et parfois imprécis, son évaluation en a été parfois rendue difficile. Les contenus des enseignements étant peu détaillés, il apparaît néanmoins que le programme est assez général, ce qui est cohérent avec la nécessité de former des chargés de communication travaillant dans des petites et moyennes organisations mais l'est beaucoup moins vis-à-vis de certains métiers visés. On peut douter ainsi que les volumes de formations consacrés à la programmation assistée par ordinateur, puissent permettre de former des techniciens graphistes. Le volume de travaux pratiques est par ailleurs relativement faible. Aucune semestrialisation des activités ou autre organisation temporelle n'est précisée ; ce qui est particulièrement gênant pour une formation proposée en alternance.

Si la politique de stage est bien décrite et les projets tutorés, apparemment réalisés en petits groupes sur des projets proposés et suivis par des entreprises, sont conformes aux objectifs de professionnalisation, il est étonnant que l'organisation de ces derniers ne soit pas conforme à l'arrêté de 1999 à la fois par la non individualisation du projet tutoré et par son volume. Néanmoins, la maquette proposée satisfait bien aux exigences de professionnalisation d'autant que les professionnels sont bien associés à l'ensemble du processus de formation.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont peu décrites et l'évaluation des enseignements par les étudiants a pointé des faiblesses que l'équipe pédagogique a su intégrer à sa réflexion sur l'évolution de la formation. On se doit de souligner la politique active conduite non seulement en direction des étudiants à contraintes particulières mais aussi ayant des difficultés sociales. Suite à la dernière évaluation par la Commission Nationale d'Expertise (CNE), deux semaines de mise à niveau ont été mises en place en début d'année ainsi que des aménagements d'études pour les alternants et le recours à une plate-forme Moodle pour soutenir le travail personnel des étudiants.

Le suivi du devenir des diplômés est bien assuré à travers les enquêtes nationales et locales avec des taux de réponse satisfaisants et une bonne précision sur les emplois occupés. Si le taux d'emploi est relativement médiocre, mais conforme aux données nationales, on peut noter une amélioration pour les dernières promotions où il dépasse légèrement 50 % (enquête à 6 mois). La mise en place des contrats de professionnalisation devrait faciliter cette évolution positive. Si les emplois occupés se situaient le plus souvent au niveau « employé » et n'étaient pas toujours en adéquation avec la formation ; on enregistre aussi une évolution positive récente en termes de qualification et salaires. Si la tendance à la poursuite d'études semble avoir été stoppée, probablement du fait de la politique de l'établissement, la proportion des diplômés en recherche d'emploi a corrélativement fortement augmenté, preuve de la crise qui touche ce secteur depuis 2008. On soulignera que l'équipe s'approprie bien les résultats du suivi des diplômés, ce qui l'a conduit à proposer des modifications de la formation afin d'améliorer son adéquation à l'emploi.

Les liens avec les milieux professionnels sont un point fort de cette licence. Si les professionnels (12) assurent entre 34 et 43 % des enseignements (divergences entre les tableaux fournis), on regrettera que leurs fonctions ne soient pas précisées, ni clairement identifiés leurs apports. Néanmoins, il apparaît qu'ils interviennent essentiellement dans la formation « cœur de métier ». Au-delà des enseignements, les professionnels sont présents et actifs à tous les niveaux de la formation. Celle-ci bénéficie d'un riche réseau de partenaires où les collectivités publiques sont bien représentées. On notera le rôle des trois organisations accueillant des stagiaires en contrat de professionnalisation : SNCF, Swisslife et Rigolo comme la vie, qui semblent jouer un rôle important dans le pilotage de la spécialité. Une formalisation plus globale de ces partenariats serait souhaitable.

L'autre point fort de la spécialité est son pilotage dynamique et efficace. La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée ; son fonctionnement est bien décrit et apparaît solide et réactif. On soulignera le suivi spécifique de la VAE, des alternants et de la dimension internationale en lien avec le programme ERASMUS. Le conseil de perfectionnement, mis en place suite aux recommandations de la CNE est bien constitué et actif. De plus, la licence est bien intégrée dans le département *Info-com*. L'équipe pédagogique connaît bien le public étudiant accueilli. L'attractivité de la formation est bonne (six candidatures pour une place) et les procédures de sélection bien adaptées et efficaces. L'excellent taux de réussite de la formation le manifeste. On soulignera la présence régulière de personnes inscrites *via* la VAE. La part des étudiants venant de licence générale reste faible, probablement en rapport avec le nombre de candidatures reçues vis-à-vis de celles venant de titulaires de DUT et BTS. Suite à l'analyse du bilan de cette licence, l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement ont proposé des modifications substantielles de la maquette afin de mieux l'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail, les axes étant de renforcer la polyvalence des diplômés et leur expertise *via* l'alternance. Par ailleurs, afin de pouvoir mieux encadrer les stagiaires en alternance, une réduction de la taille des promotions (25) est envisagée, toutes évolutions qui apparaissent cohérentes et susceptibles d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.



- Points forts :
  - Un pilotage solide appuyé sur la structure d'accueil.
  - La mise en place de l'alternance et l'ouverture à la VAE.
  - Le bon soutien du monde professionnel.
  
- Points faibles :
  - Une insertion professionnelle médiocre.
  - Un projet pédagogique en décalage avec des objectifs « métiers » trop diversifiés.
  - La dimension non réglementaire du projet tutoré
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre rapidement la maquette de formation en conformité avec l'arrêté de 1999. L'analyse du marché de l'emploi mériterait d'être élargie à l'extérieur de la région, d'autres licences professionnelles visant les mêmes emplois maillant le territoire national. Par ailleurs, une réflexion sur l'ensemble des formations liées à la communication, Bac+2, licences, masters, semble nécessaire afin de permettre à cette spécialité de trouver sa place spécifique. Les modifications proposées pour le prochain contrat mériteraient d'être soutenues par l'établissement.



# Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des  
formations et des diplômes de l'Agence  
d'Evaluation de la Recherche et de  
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise  
Présidente